



Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 14 MAI 2020

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 8
- procurations : 13
- absents : 15
- ayant pris part au vote : 21

Date de la convocation : 07/05/2020

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
18/05/2020

Affichage municipal le : 18/05/2020

Étaient présents : Arlette BERNARD, Dominique PELLA, Béatrice REBOTIER, Eric MAZOYER, Florence DURANTET, Denis VERKIN, François GAY, Véronique CHAMBON

Absents représenté(s) :	Par :
Régis MATHIEU	Dominique PELLA
Fabienne GUENEAU	Béatrice REBOTIER
Brigitte CAYROL	Arlette BERNARD
Antonio MARQUES	Florence DURANTET
Jean-François POLI	François GAY
Corinne PREVE	Arlette BERNARD
Sophie SEGUIN	Véronique CHAMBON
Christine GODARD	Béatrice REBOTIER
Thierry BERTRAND	Denis VERKIN
Pascal KLEIMANN	Dominique PELLA
Valérie LEMOINE	Florence DURANTET
Cécile CAZIN	Véronique CHAMBON
Raphaël GUYONNET	François GAY

Étai(en)t absent(s): Ludovic GIULY , Max VINCENT (ne prend pas part au vote)

Secrétaire de Séance élu : Raphaël GUYONNET

Délibération du conseil municipal n°2020 05 06

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019– BUDGET
ANNEXE ECOLE DE MUSIQUE**

Monsieur le maire rappelle que le compte administratif constitue l'exécution du budget par l'ordonnateur. Il doit être voté au regard du compte de gestion du comptable public. Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 tel qu'il figure au tableau joint en annexe.

Il rappelle que ce budget annexe a été créé par délibération n°2019-06-03 du conseil municipal en date du 5 juin 2019 pour une date de démarrage au 6 juin 2019.

L'excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2019 sur le budget annexe « SPA Ecole de Musique » est de **34 065.60 €**.

Hors de la présence de M. Max VINCENT, Maire, le conseil municipal délibère sur le compte administratif 2019.

DELIBERE

Après avoir entendu le rapport de M. Max VINCENT, Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au

vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que M. François GAY, Doyen d'âge, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif.

Considérant que Max VINCENT, maire, se retirant de la salle pour laisser la présidence à M. François GAY, Doyen d'âge pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par l'ordonnateur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue (20 voix POUR et 1 voix CONTRE [Monsieur Eric MAZOYER]) :

- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

Copie certifiée conforme,

A Limonest, le 14/05/2020

Max VINCENT
Maire de Limonest



BUDGET 2019 - Fonctionnement

DEPENSES

CHAPITRE 011 - Charges à caractère général

COMPTE	INTITULE COMPTE	BP + DM	CA 2019
60632	Fournitures de petit équipement	500,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	300,00 €	0,00 €
6135	Locations mobilières	216,00 €	0,00 €
61558	Autres biens mobiliers	584,00 €	0,00 €
6156	Maintenance	2 800,00 €	0,00 €
6228	Divers	60,00 €	0,00 €
6256	Missions	0,00 €	34,00 €
6261	Frais d'affranchissement	90,00 €	0,00 €
TOTAL		4 550,00 €	34,00 €

CHAPITRE 012 - Charges de personnel

COMPTE	INTITULE COMPTE	BP + DM	CA 2019
6331	Versement de transport	500,00 €	0,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00 €	259,00 €
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00 €	1 185,95 €
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00 €	154,32 €
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 000,00 €	0,00 €
64131	Rémunérations	60 000,00 €	59 381,99 €
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00 €	3 623,60 €
64138	Autres indemnités	0,00 €	37,72 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 950,00 €	15 624,42 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	2 564,28 €
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00 €	2 099,00 €
		90 450,00 €	84 930,28 €

CHAPITRE 65 – Autres charges de gestion courante

65888	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,19 €
		0,00 €	0,19 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		95 000,00 €	84 964,47 €
---	--	--------------------	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE 013 - Atténuations de charges			
COMPTE	INTITULE COMPTE	BP + DM	CA 2018
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	2 311,68 €
TOTAL		0,00 €	2 311,68 €

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses			
COMPTE	INTITULE COMPTE	BP + DM	CA 2019
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	105 000,00 €	66 718,29 €
TOTAL		105 000,00 €	66 718,29 €

74 - Dotations, subventions et participations			
COMPTE	INTITULE COMPTE	BP + DM	CA 2019
74748	Autres communes	60 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL		60 000,00 €	50 000,00 €

CHAPITRE 75 - Autres produits de gestion courante			
COMPTE	INTITULE COMPTE	BP + DM	CA 2019
7588	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,10 €
TOTAL		0,00 €	0,10 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	165 000,00 €	119 030,07 €
----------------------------------	--------------	--------------

Excédent de fonctionnement 2019	34 065,60 €
---------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
069-216901165-20200514-DEL20200506-DE
Date de télétransmission : 18/05/2020
Date de réception préfecture : 18/05/2020